

C.A.P.E.S.
CONCOURS EXTERNE

Section : LETTRES CLASSIQUES

COMPOSITION FRANÇAISE

Dans le préambule destiné à la publication de ses *Oeuvres complètes*, Antonin ARTAUD (1896-1948) écrit :

« Moi poète j'entends des voix qui ne sont plus du monde des idées. Car là où je suis il n'y a plus à penser. »

Un siècle et demi plus tôt, Madame de Staël avait fait dire à Corinne, l'héroïne de son roman (publié en 1807) :

« Je me sens poète, non pas seulement quand un heureux choix de rimes et de syllabes harmonieuses, quand une heureuse réunion d'images éblouit les auditeurs, mais quand mon âme s'élève, quand elle dédaigne de plus haut l'égoïsme et la bassesse, enfin quand une belle action me serait plus facile : c'est alors que mes vers sont meilleurs. Je suis poète lorsque j'admire, lorsque je méprise, lorsque je hais, non par des sentiments personnels, non pour ma propre cause, mais pour la dignité de l'espèce humaine et la gloire du monde. »

Vous vous interrogerez sur la conception du poète que supposent ces deux points de vue, en les confrontant.

